

## Protections pour le visage contre le COVID-19 : Foire aux questions

**Les protections pour le visage sont cruciales pour mettre un terme à la propagation de la COVID-19. Faites votre part en portant une protection pour le visage.**

### Qu'est-ce qu'une protection pour le visage ?

Une protection pour le visage est un tissu bien fixé ou un masque jetable qui couvre votre bouche et votre nez. Tenez compte des éléments suivants dans votre choix d'une protection pour le visage :

- N'utilisez pas une protection pour le visage avec un clapet d'expiration, car ce dernier permet l'échappement d'air expiré non filtré.
- Utilisez une protection pour le visage composée de deux couches ou plus de matière pour bien empêcher l'air non filtré de passer.
- Des particules respiratoires peuvent sortir de votre nez et de votre bouche. Vérifiez que votre protection pour le visage est bien ajustée contre vos joues et qu'elle recouvre complètement votre nez **et** votre bouche, sans glisser.
- N'utilisez pas de masques respirateurs N95, car ces derniers sont souvent en rupture de stock. Il est essentiel que nous réservions les masques N95 à nos travailleurs de la santé.

Des études sont toujours en cours sur les différents types de protections pour le visage et leur efficacité. Des renseignements complémentaires sont disponibles sur le [site Internet](#) des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC).

### Qui doit porter une protection pour le visage ?

La loi de l'État de New York (NYS) exige le port d'une protection pour le visage en public pour toutes les personnes âgées de plus de 2 ans et médicalement capables de le tolérer, si elles ne sont pas en mesure de maintenir une distance de 6 pieds avec les autres. À titre d'exemple, cela est obligatoire lorsque vous marchez dans une rue fréquentée, lorsque vous entrez dans un magasin, lorsque vous allez au restaurant (sauf au moment de manger et de boire), lorsque vous vous rendez dans un lieu de culte ou lorsque vous participez à un rassemblement. Vous **devez** porter une protection pour le visage en permanence lorsque vous utilisez les transports en commun, comme le métro, le ferry, le bus, les taxis et les services de voiture. Nous vous recommandons vivement de porter une protection pour le visage dans toute la mesure du possible lorsque vous vous trouvez dans un espace intérieur collectif hors de votre domicile, tel qu'un lieu de culte ou un bureau, même si vous pouvez maintenir une distance de 6 pieds avec les autres.

Les malades doivent se couvrir le visage lorsqu'ils sont chez eux, surtout s'ils ne peuvent pas maintenir une distance d'au moins 6 pieds entre eux et les autres, et en tout temps lorsqu'ils quittent leur domicile.

### Que faire si j'habite dans un logement collectif avec des installations communes ?

Si vous vivez dans un lieu dans lequel les cuisines, les toilettes et d'autres espaces sont partagés avec d'autres personnes, portez une protection pour le visage lorsque vous quittez votre appartement ou votre chambre.

### **Les enfants doivent-ils porter une protection pour le visage ?**

Les enfants de plus de 2 ans doivent porter une protection pour le visage. Tenez compte des points suivants :

- Pour les plus jeunes, essayez de trouver une protection pour le visage de taille plus petite ou adaptée aux enfants. Si cela n'est pas possible, écoutez ou réglez les lanières de la protection pour le visage pour que cette dernière soit bien ajustée.
- Les jeunes enfants sont plus susceptibles de toucher leur protection pour le visage. Par conséquent, les personnes qui les gardent doivent laver ou désinfecter les mains des enfants régulièrement.
- Les écoles et les garderies ont des exigences particulières. Veuillez consulter l'école ou la garderie de votre enfant à cet égard.

### **Que faire si j'ai un problème de santé qui rend le port d'une protection pour le visage difficile ? Dois-je quand même en porter une ?**

Si vous avez un problème de santé qui vous empêche de tolérer une protection pour le visage, vous n'avez pas besoin d'en porter une. La pratique de la distanciation physique et le maintien d'une bonne hygiène des mains sont alors encore plus essentiels.

### **Dois-je porter une protection pour le visage lorsque je fais du sport ?**

Si vous faites du sport en plein air, il n'est pas nécessaire de porter une protection pour le visage tant que vous restez à une distance de 6 pieds des autres. Lorsque vous vous trouvez dans une salle de sport ou dans un centre de remise en forme, vous devez porter une protection pour le visage en permanence (sauf si, pour des raisons médicales, vous ne le tolérez pas ou si vous avez moins de 2 ans). Selon NYS, les bandanas, les cache-cous et autres accessoires pour le cou et la tête ne sont **pas** des protections faciales acceptables pour les salles de sport et les centres de remise en forme.

### **Dois-je porter une protection pour le visage lorsque je suis au travail ?**

Vous devez porter une protection pour le visage au travail, sauf si vous êtes sûr(e) de pouvoir maintenir une distance minimale de 6 pieds avec les autres (notamment les collègues, les clients et les visiteurs). Les employeurs doivent fournir gratuitement des protections pour le visage à leurs employés. Votre employeur pourrait avoir des exigences supplémentaires en ce qui concerne les moments où le port d'une protection pour le visage ou autre protection est nécessaire. Même si vous êtes en mesure de rester à 6 pieds des autres, nous vous recommandons vivement de porter une protection pour le visage autant que possible lorsque vous travaillez dans un espace clos et à proximité d'autres personnes. Si, pour des raisons médicales, vous ne tolérez pas les protections pour le visage, demandez à votre employeur s'il est possible d'obtenir un accommodement raisonnable.

### **J'ai eu le COVID-19 et je vais mieux maintenant. Dois-je quand même porter une protection pour le visage ?**

Oui. L'exigence de l'État de New York de porter une protection pour le visage s'applique même si vous avez eu le COVID-19.

### **Puis-je porter un écran facial à la place d'une protection pour le visage ?**

Les écrans faciaux ne constituent pas pour le moment une alternative acceptable aux protections pour le visage. Des études supplémentaires doivent être menées sur l'efficacité des écrans faciaux pour empêcher la propagation des gouttelettes respiratoires. Le port d'un écran facial peut être envisagé par une personne qui, pour des raisons médicales, ne tolèrent pas les protections pour le visage, ou en plus d'une protection pour le visage. Il ne doit pas remplacer la protection pour le visage.

### **À quelle fréquence dois-je laver ma protection pour le visage ?**

Nous recommandons de laver les protections pour le visage une fois par jour ou après environ huit heures d'utilisation. Vous pouvez laver les protections pour le visage à la main ou à la machine, avec une lessive et de l'eau chaude. La protection pour le visage doit être complètement sèche avant utilisation.

### **Pendant combien de temps puis-je utiliser une protection pour le visage jetable ?**

Il n'y a pas de durée déterminée. Vous pouvez peut-être utiliser la même protection pour le visage pendant cinq jours. Vous devriez jeter toute protection pour le visage jetable si elle est abîmée, sale ou mouillée.

### **Y a-t-il des précautions à prendre avec ma protection pour le visage ?**

Une mauvaise utilisation des protections pour le visage peut propager les germes. C'est pour cette raison qu'il est important de porter, ranger et jeter correctement les protections pour le visage en procédant comme suit :

- Lavez-vous les mains pendant 20 secondes avec du savon et de l'eau ou utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool chaque fois que vous mettez et enlevez votre protection pour le visage. Si vous ne pouvez pas vous laver les mains, faites très attention à ne pas vous toucher les yeux, le nez ou la bouche.
- Ne placez pas vos protections pour le visage dans des endroits où d'autres personnes pourraient les toucher ou où les microbes piégés dans votre protection pour le visage peuvent toucher d'autres surfaces, comme les comptoirs ou votre table de cuisine.
- Ne mettez pas votre protection pour le visage telle quelle dans un sac ou un sac à dos. Gardez un petit sac sur vous pour ranger votre protection pour le visage si vous allez devoir l'enlever à l'extérieur de chez vous.
- Jetez les protections pour le visage jetables à la poubelle. Ne les jetez pas dans la rue.
- Consultez « [How to Put On a Face Covering](#) » (Comment mettre une protection pour le visage) pour de plus amples renseignements.

### **Est-il possible de fabriquer ma propre protection pour le visage ?**

Oui. Consultez le site Internet du CDC pour obtenir des [instructions](#) pour vous fabriquer une protection pour le visage en tissu.

**Les recommandations du Département de la Santé de NYC peuvent changer à mesure que la situation évolue.**  
9.11.20